

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019

<p><b>Présents : Maire :</b> Patrick SAUTREY <b>Maires Adjoints :</b> Gilles MONANGE – Jean-François GAULLIARD – Jean-Serge BERNOUX <b>Conseillers Municipaux :</b> François BACLET - Evelyne GIBOUDAUD <b>Absents excusés :</b> Allan ARABI - Michel JACQUOT <b>Absent :</b> néant</p>
---

*Secrétaire de séance :* Monsieur Gilles MONANGE

**1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 7 NOVEMBRE 2019.****2 – REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal décide de fixer la redevance assainissement pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019 à 2,49 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée, suivant les relevés effectués par la Sogedo. Ce montant est équivalent à celui de l'adhésion versé par la commune au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Amaous.

**3 – ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT**

Le Conseil Municipal adopte une délibération autorisant le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2020, à hauteur du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2019, soit la somme de 202 036,20 €.

**4 – GRAND DOLE : convention de gestion du site « espaces naturels sensibles »**

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite adopter une convention tripartite entre la commune de Monnières, le Grand Dole et le Conseil Départemental, pour créer un espace naturel sensible sur le Mont Roland et sur le Mont Joly.

Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision dans l'attente d'informations complémentaires.

**5 – TRAVAUX BATIMENTS**

L'entreprise OBTP d'Ouessières, titulaire du lot « couverture – étanchéité » est en liquidation judiciaire et donc dans l'impossibilité de poursuivre les travaux.

Après une nouvelle consultation, le Conseil Municipal n'est pas satisfait des nouvelles offres proposées et décide de renégocier auprès des entreprises.

**6 – CARRIERE DE MONNIERES**

La Société des Carrières de l'Est souhaite étendre le périmètre d'exploitation de la carrière.

Le Conseil Municipal décide d'attendre l'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par le Grand Dole pour conclure le nouveau bail qui prévoit l'extension du périmètre d'exploitation de la Carrière.

**7 – AIRE DE JEUX**

Dans le prolongement des travaux de réhabilitation des anciens bâtiments scolaires, le Conseil Municipal décide de réaliser une aire de jeux pour enfants dans l'enceinte de l'ancienne cour de récréation. Le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise « HUSSON International » pour un montant de 30 566.60 € HT.

Le Maire rappelle qu'une subvention de 10 000.00 € a été sollicitée auprès du Grand Dole.

**8 – TELEDIFFUSION DE FRANCE**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la SASU JFG Consulting a été sollicitée pour obtenir une optimisation des réseaux de télécommunications auprès de TDF.

Suite aux actions menées par la SASU JFG Consulting dans le cadre de sa mission, TDF propose un loyer de 14 000.00 € par an, le loyer actuel étant de 3 448.92 €.

Le Conseil Municipal accepte ce loyer et autorise le Maire à signer le nouveau bail entre la commune et TDF.

Fait à MONNIERES, le 2 janvier 2020

Le Maire,  
Patrick SAUTREY

